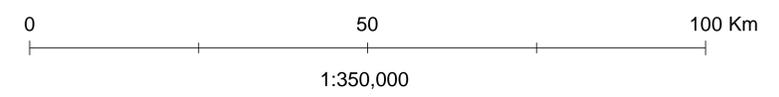


Entente de principe avec les Algonquins de l'Ontario

Proposition de terres visées par le règlement

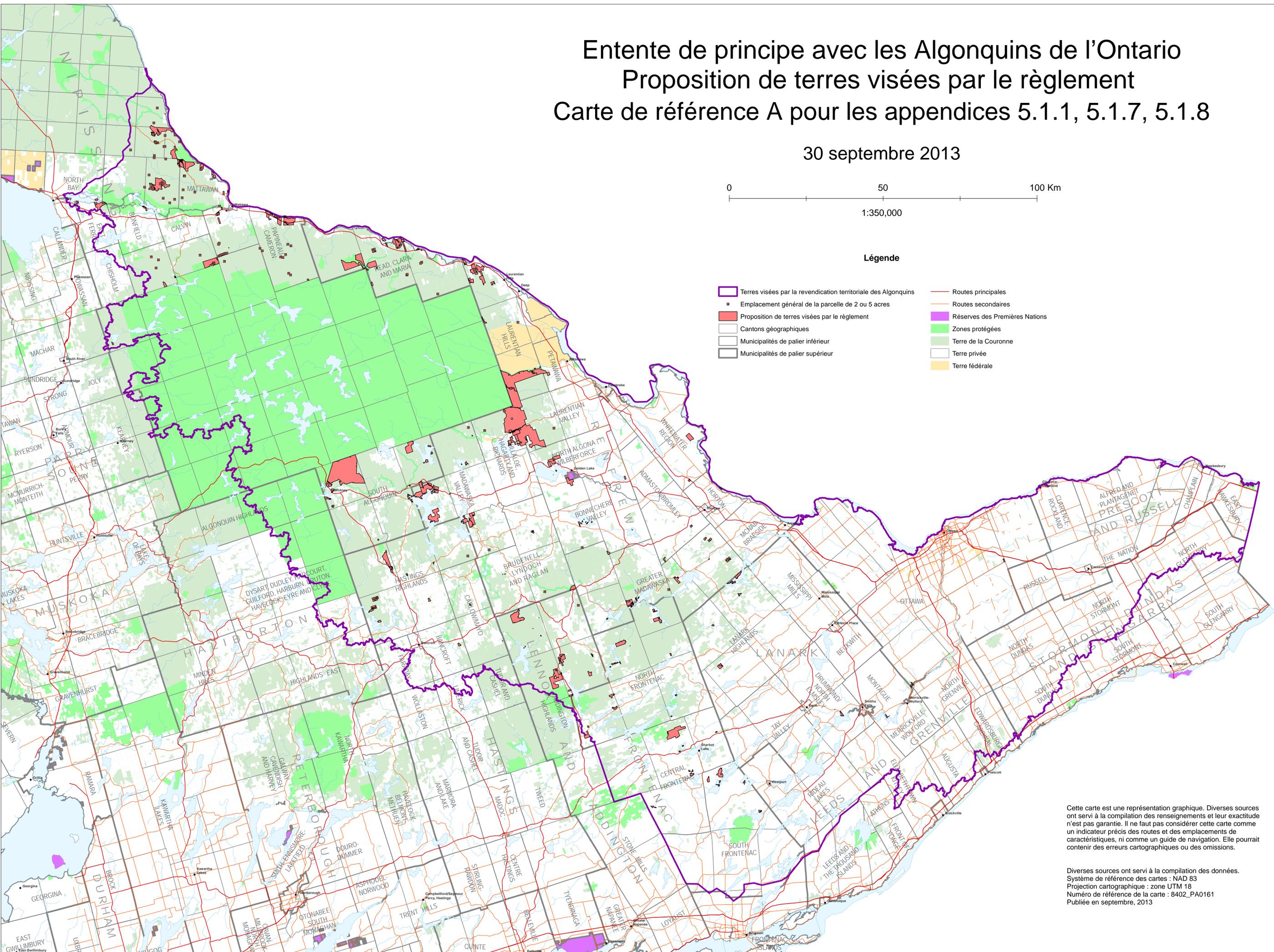
Carte de référence A pour les appendices 5.1.1, 5.1.7, 5.1.8

30 septembre 2013



Légende

- Terres visées par la revendication territoriale des Algonquins
- Emplacement général de la parcelle de 2 ou 5 acres
- Proposition de terres visées par le règlement
- Cantons géographiques
- Municipalités de palier inférieur
- Municipalités de palier supérieur
- Routes principales
- Routes secondaires
- Réserves des Premières Nations
- Zones protégées
- Terre de la Couronne
- Terre privée
- Terre fédérale



Cette carte est une représentation graphique. Diverses sources ont servi à la compilation des renseignements et leur exactitude n'est pas garantie. Il ne faut pas considérer cette carte comme un indicateur précis des routes et des emplacements de caractéristiques, ni comme un guide de navigation. Elle pourrait contenir des erreurs cartographiques ou des omissions.

Diverses sources ont servi à la compilation des données.
 Système de référence des cartes : NAD 83
 Projection cartographique : zone UTM 18
 Numéro de référence de la carte : 8402_PA0161
 Publiée en septembre, 2013